

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 37 EXPRESS							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	15 083 559	FB	226 693	FC	15 310 252	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	5 325 444	FH	5 862 376	FI	11 187 820	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	20 409 003	FK	6 089 069	FL	26 498 073	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	119 800		
	Autres produits (1) (11)				FQ	62		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	26 617 936
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	13 563 028	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	728 287	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	159 482	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	10 572 943	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	62 523	
	Salaires et traitements*					FY	751 311	
	Charges sociales (10)					FZ	121 515	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	128 537	
						GB	8 000	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	49 701		
	Autres charges (12)				GE	80 938		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	26 226 270
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	391 666	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	6 259	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	30 000	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	36 263	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	50 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	35 134	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	85 134	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(48 871)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	342 795	

(RENVois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS 37 EXPRESS</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	25 895		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	121 635		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	147 531		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	62 965		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	161 841		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	224 806		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(77 275)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	63 562		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	26 801 730		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	26 599 773		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	201 957		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	16 520	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
	Voir état annexe				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation

SAS 37 EXPRESS

[illegible]

DEPOT GREFFE

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

SAS 37 EXPRESS

91-101 rue Henri Gautier
93000 BOBIGNY

Siret : 79953132200029

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

SAS AMA

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de Paris Ile de France

9 Rue de Normandie 92400 COURBEVOIE

Tél. 01.49.05.04.20.

Fax. 01.49.05.04.26.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 37 EXPRESS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12			
Adresse de l'entreprise		91-101 rue Henri Gautier 93000 BOBIGNY		Durée de l'exercice précédent*		12			
Numéro SIRET*		7 9 9 5 3 1 3 2 2 0 0 0 2 9		Néant ☐		*			
				Exercice N clos le,		31/12/2022			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	279 675	AG	137 108	142 567		
		Fonds commercial (1)	AH	148 000	AI	8 000	140 000		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP	29 344	AQ	5 216	24 128		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	71 955	AS	38 403	33 551		
		Autres immobilisations corporelles	AT	377 067	AU	279 398	97 669		
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	130 000	CV	50 000	80 000		
		Créances rattachées à des participations	BB	289 662	BC		289 662		
		Autres titres immobilisés	BD		BE				
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	170 187	BI		170 187		
TOTAL (II)		BJ	1 495 893	BK	518 126	977 767			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT	677 659	BU		677 659		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	814 177	BY		814 177		
		Autres créances (3)	BZ	136 712	CA		136 712		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	205	CE		205		
		Disponibilités	CF	3 250 078	CG		3 250 078		
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	48 348	CI		48 348		
TOTAL (III)		CJ	4 927 181	CK		4 927 181			
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	6 423 075	IA	518 126	5 904 948			
Renvois : (1) Dont droit au bail		140 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Non recensée	Stocks :	Non recensée	Créances :	Non recensée		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 37 EXPRESS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)			DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	814 865	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	201 957	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 027 822	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	49 701	
	TOTAL (III)			DR	49 701	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 725 223	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	888 677	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	148 391	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 752 403	
	Dettes fiscales et sociales			DY	272 120	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	40 606	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	4 827 423		
Ecart de conversion passif*			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 904 948		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 460 687
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	7 461	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

37 EXPRESS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000.00 €

Siège social : 91-101 rue Henri Gautier

93000 BOBIGNY

799 531 322 RCS BOBIGNY

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2023

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 201 957.25 €, de la manière suivante :

- Existence d'un montant correspondant au Report à Nouveau créateur de	814 865.21 €
- un bénéfice de	201 957.25 €
affecté en totalité au compte "Report à Nouveau" qui s'élèvera à	1 016 822.46 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.



UF

Michael SARFATI
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie de Paris
53, Avenue Parmentier
75011 PARIS

37 EXPRESS

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000,00 €
Siège social : 91-101 rue Henri Gautier
93000 BOBIGNY
799 531 322 RCS BOBIGNY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société 37 EXPRESS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 15 juin 2023
Michaël SARFATI



Commissaire aux Comptes
Compagnie de Paris

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	279 675	137 108	142 567	191 343
Fonds commercial	148 000	8 000	140 000	235 000
Immobilisations corporelles				
Constructions	29 345	5 216	24 129	27 063
Installations techniques, matériel et outillage	71 955	38 404	33 552	44 088
Autres immobilisations corporelles	377 068	279 399	97 669	167 811
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	419 663	50 000	369 663	383 403
Autres immobilisations financières	170 188		170 188	178 117
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 495 894	518 127	977 767	1 226 825
Stocks				
Marchandises	677 659		677 659	1 405 947
Créances				
Clients et comptes rattachés	814 178		814 178	1 259 972
Fournisseurs débiteurs				152 787
Etat, Impôts sur les bénéfices				66 087
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	105 030		105 030	351 466
Autres créances	31 682		31 682	30 022
Divers				
Valeurs mobilières de placement	205		205	205
Disponibilités	3 250 079		3 250 079	1 751 795
Charges constatées d'avance	48 348		48 348	47 151
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 927 181		4 927 181	5 065 432
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	6 423 075	518 127	5 904 948	6 292 258

 Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Réserve légale	1 000	1 000
Report à nouveau	814 865	872 679
Résultat de l'exercice	201 957	-57 814
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 027 822	825 865
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour charges	49 702	49 702
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	49 702	49 702
<i>Emprunts</i>	<i>1 717 763</i>	<i>2 108 009</i>
<i>Découverts et concours bancaires</i>	<i>7 461</i>	<i>8 724</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 725 224	2 116 733
Emprunts et dettes financières diverses	538 666	527 485
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	350 012	350 012
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	148 391	464 868
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 752 403	1 492 427
<i>Personnel</i>	<i>74 610</i>	<i>58 471</i>
<i>Organismes sociaux</i>	<i>39 067</i>	<i>76 550</i>
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	<i>31 269</i>	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	<i>91 721</i>	<i>92 552</i>
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	<i>35 453</i>	<i>39 180</i>
Dettes fiscales et sociales	272 120	266 754
Autres dettes	40 607	198 412
TOTAL DETTES	4 827 424	5 416 691
TOTAL PASSIF	5 904 948	6 292 258

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	15 310 253	57,78	17 034 903	63,85	-1 724 650	-10,12
Production vendue	11 187 821	42,22	9 646 492	36,15	1 541 329	15,98
Autres produits	119 863	0,45	107 188	0,40	12 675	11,83
Total	26 617 937	100,45	26 788 583	100,40	-170 647	-0,64
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	13 563 028	51,18	15 653 948	58,67	-2 090 920	-13,36
Variation de stock (m/ses)	728 288	2,75	-79 290	-0,30	807 578	NS
Achats de m.p. & aut.approv.	159 483	0,60	208 549	0,78	-49 066	-23,53
Autres achats & charges externes	10 572 943	39,90	9 750 137	36,54	822 807	8,44
Total	25 023 742	94,44	25 533 343	95,70	-509 601	-2,00
MARGE SUR M/SES & MAT	1 594 195	6,02	1 255 240	4,70	338 954	27,00
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	62 523	0,24	83 594	0,31	-21 071	-25,21
Salaires et Traitements	751 311	2,84	757 368	2,84	-6 057	-0,80
Charges sociales	121 516	0,46	143 341	0,54	-21 825	-15,23
Amortissements et provisions	186 240	0,70	238 847	0,90	-52 607	-22,03
Autres charges	80 938	0,31	33 765	0,13	47 174	139,71
Total	1 202 528	4,54	1 256 915	4,71	-54 387	-4,33
RESULTAT D'EXPLOITATION	391 666	1,48	-1 675	-0,01	393 342	NS
Produits financiers	36 263	0,14	33 279	0,12	2 985	8,97
Charges financières	85 134	0,32	50 086	0,19	35 048	69,98
Résultat financier	-48 871	-0,18	-16 807	-0,06	-32 064	190,77
RESULTAT COURANT	342 795	1,29	-18 482	-0,07	361 278	NS
Produits exceptionnels	147 531	0,56	135 866	0,51	11 665	8,59
Charges exceptionnelles	224 807	0,85	175 197	0,66	49 610	28,32
Résultat exceptionnel	-77 276	-0,29	-39 331	-0,15	-37 945	96,48
Impôts sur les bénéfices	63 562	0,24			63 562	
RESULTAT DE L'EXERCICE	201 957	0,76	-57 814	-0,22	259 771	-449,33

ETATS DE SYNTHESE

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 37 EXPRESS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 5 904 948 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 201 957 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 73 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Installations techniques : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 5 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Le cabinet comptable n'a pas participé à l'inventaire physique ni à son évaluation.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	243 000		95 000	148 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	279 675			279 675
Immobilisations incorporelles	522 675		95 000	427 675
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	29 345			29 345
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	65 281	6 674		71 955
- Installations générales, agencements aménagements divers	70 463			70 463
- Matériel de transport	287 907	13 990	51 026	250 872
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	53 619	2 114		55 733
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	506 615	22 779	51 026	478 368
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	413 403	6 260		419 663
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	178 117	251	8 180	170 188
Immobilisations financières	591 520	6 511	8 180	589 851
ACTIF IMMOBILISE	1 620 810	29 289	154 205	1 495 894

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		22 779	6 511	29 289
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		22 779	6 511	29 289
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	95 000	51 026	8 180	154 205
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	95 000	51 026	8 180	154 205

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	8 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	8 000

Dépréciation du fonds commercial : 8 000 euros

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS HDF BEAUTY 75001 PARIS 01	100 000	201 484	10,00	14 232
SAS 37 WINE 93300 AUBERVILLIERS	200 000		10,00	
SAS SAS UTO 92300 LEVALLOIS PERRET	76 500	-6 178	11,11	-38 764

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	38 500	38 500	270 000		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises	50 000				
- Autres participations étrangères					

La société 37 WINE n'a pas transmis ses comptes à la date d'établissement de cette annexe.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	88 332	48 776		137 108
Immobilisations incorporelles	88 332	48 776		137 108
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 282	2 934		5 216
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 193	17 211		38 404
- Installations générales, agencements aménagements divers	35 092	11 543		46 635
- Matériel de transport	170 967	38 468	24 396	185 040
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 119	9 605		47 724
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	267 652	79 762	24 396	323 018
ACTIF IMMOBILISE	355 984	128 538	24 396	460 127

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 459 089 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	289 663		289 663
Prêts			
Autres	170 188		170 188
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	814 178	814 178	
Autres	136 712	136 712	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	48 348	48 348	
Total	1 459 089	999 238	459 851

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	19 663
Clients - factures à établir	500 361
Etat - produits à recevoir	13 625
Divers - produits à recevoir	3 340
Total	536 989

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	49 702	49 702	49 702		49 702
Total	49 702	49 702	49 702		49 702

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Exploitation	49 702	49 702
Financières		
Exceptionnelles		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 679 033 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	7 461	7 461		
- à plus de 1 an à l'origine	1 717 763	499 417	1 218 345	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	538 666	538 666		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 752 403	1 752 403		
Dettes fiscales et sociales	272 120	272 120		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	390 619	390 619		
Produits constatés d'avance				
Total	4 679 033	3 460 687	1 218 345	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	390 078			
(**) Dont envers les associés	350 012			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 12 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	519 685
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	990
Banque - Intérêts courus à payer	4 428
Dettes provis. pr congés à payer	71 050
Charges sociales s/congés à payer	11 688
Etat - autres charges à payer	34 001
Taxe d'apprentissage CAP	613
Formation continue CAP	301
Divers - charges à payer	18 046
Total	660 801

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	48 348		
Total	48 348		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	5 294 981	5 659 860	10 954 841
Ventes de marchandises	15 083 559	226 693	15 310 253
Produits des activités annexes	30 463	202 517	232 980
TOTAL	20 409 004	6 089 070	26 498 074

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 26 501 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers de participation	6 260	3 276
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3	3
Reprises sur provisions et transferts de charge	30 000	30 000
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	36 263	33 279
Dotations financières aux amortissements et provisions	50 000	30 000
Intérêts et charges assimilées	35 134	20 086
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	85 134	50 086
Résultat financier	-48 871	-16 807

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Régularisations diverses	11 000	
AVN auto dirigeant	5 520	
TOTAL	16 520	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	25 896	25 299
Produits exceptionnels sur opérations en capital	121 635	110 567
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	147 531	135 866
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	62 966	72 855
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	161 841	102 342
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	224 807	175 197
Résultat exceptionnel	-77 276	-39 331

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	2 222	
Dons, libéralités	3 000	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	57 743	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	121 630	
Autres charges	40 212	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		25 896
Produits des cessions d'éléments d'actif		117 695
Autres produits		3 940
TOTAL	224 807	147 531

Les charges et produits exceptionnels sur opérations de gestion correspondent à des indemnisations de colis perdus et aux

 Notes sur le compte de résultat

remboursements d'assurance.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 28 personnes dont 1 handicapé.

La société est de création récente, et les embauches ont eu lieu depuis peu ce qui conduit à constater que les engagements pour la retraite ne sont pas significatifs.

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 14 576 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

DEPOT GREFFE

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

SAS 37 EXPRESS

91-101 rue Henri Gautier
93000 BOBIGNY

Siret : 79953132200029

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

SAS AMA

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de Paris Ile de France

9 Rue de Normandie 92400 COURBEVOIE

Tél. 01.49.05.04.20.

Fax. 01.49.05.04.26.

Désignation de la société : SAS 37 EXPRESS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 5 904 948 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 201 957 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 73 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Installations techniques : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Le cabinet comptable n'a pas participé à l'inventaire physique ni à son évaluation.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les Informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	243 000		95 000	148 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	279 675			279 675
Immobilisations incorporelles	522 675		95 000	427 675
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	29 345			29 345
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	65 281	6 674		71 955
- Installations générales, agencements aménagements divers	70 463			70 463
- Matériel de transport	287 907	13 990	51 026	250 872
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	53 619	2 114		55 733
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	506 615	22 779	51 026	478 368
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	413 403	6 260		419 663
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	178 117	251	8 180	170 188
Immobilisations financières	591 520	6 511	8 180	589 851
ACTIF IMMOBILISE	1 620 810	29 289	154 205	1 495 894

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		22 779	6 511	29 289
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		22 779	6 511	29 289
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	95 000	51 026	8 180	154 205
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	95 000	51 026	8 180	154 205

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	8 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	8 000

Dépréciation du fonds commercial : 8 000 euros

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS HDF BEAUTY 75001 PARIS 01	100 000	201 484	10,00	14 232
SAS 37 WINE 93300 AUBERVILLIERS	200 000		10,00	
SAS SAS UTO 92300 LEVALLOIS PERRET	76 500	-6 178	11,11	-38 764

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	38 500	38 500	270 000		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises	50 000				
- Autres participations étrangères					

La société 37 WINE n'a pas transmis ses comptes à la date d'établissement de cette annexe.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	88 332	48 776		137 108
Immobilisations incorporelles	88 332	48 776		137 108
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 282	2 934		5 216
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 193	17 211		38 404
- Installations générales, agencements aménagements divers	35 092	11 543		46 635
- Matériel de transport	170 967	38 468	24 396	185 040
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 119	9 605		47 724
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	267 652	79 762	24 396	323 018
ACTIF IMMOBILISE	355 984	128 538	24 396	460 127

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 459 089 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	289 663		289 663
Prêts			
Autres	170 188		170 188
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	814 178	814 178	
Autres	136 712	136 712	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	48 348	48 348	
Total	1 459 089	999 238	459 851
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	19 663
Clients - factures à établir	500 361
Etat - produits à recevoir	13 625
Divers - produits à recevoir	3 340
Total	536 989

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	49 702	49 702	49 702		49 702
Total	49 702	49 702	49 702		49 702
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		49 702	49 702		
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 679 033 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	7 461	7 461		
- à plus de 1 an à l'origine	1 717 763	499 417	1 218 345	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	538 666	538 666		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 752 403	1 752 403		
Dettes fiscales et sociales	272 120	272 120		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	390 619	390 619		
Produits constatés d'avance				
Total	4 679 033	3 460 687	1 218 345	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	390 078			
(**) Dont envers les associés	350 012			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 12 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	519 685
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	990
Banque - Intérêts courus à payer	4 428
Dettes provis. pr congés à payer	71 050
Charges sociales s/congés à payer	11 688
Etat - autres charges à payer	34 001
Taxe d'apprentissage CAP	613
Formation continue CAP	301
Divers - charges à payer	18 046
Total	660 801

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	48 348		
Total	48 348		



MB juridique
vos formalités 100% dématérialisées

25 rue du Docteur Marc Pinot
33870 Vayres
Mail : info@mb-juridique.fr

SAS Alain MEUNIER & Associés
9 rue de Normandie
92400 COURBEVOIE

29/11/2023
Page 1/1

Facture N° 433-2023
ALAMUT Editions

Ref.	Détails	Qté	PU HT	TVA	Total HT
PRESTATION	Dissolution Clôture	1	180,00	20.00 %	180,00
	Sous total				180,00
DEBOURS	Frais JAL	1	102,96	0 %	102,96
DEBOURS	Frais Greffe	1	192,01	0 %	192,01
DEBOURS	Frais Greffe	1	13,93	0 %	13,93
	Sous total				308,90

TVA 20.00%

Base HT 180,00

Cumul TVA 36,00

Total HT 488,90 €

Total TVA 36,00 €

Total TTC 524,90 €

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. TVA applicable, art. 293B du CGI

Conditions de paiement : Par virement ou chèque (à l'ordre de MB JURIDIQUE ou Mélanie BONNIS) à réception de la facture

ATTENTION nouvelles coordonnées bancaires :

Titulaire : Mélanie BONNIS / MB JURIDIQUE

BIC : CCBPFRPPBDX

IBAN : FR76 1090 7000 0146 2211 1497 553

Auto-entrepreneur

SIRET 822 747 010

N° TVA intracommunautaire : FR 91 822747010

Dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS)

37 EXPRESS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000.00 €

Siège social : 91-101 rue Henri Gautier

93000 BOBIGNY

799 531 322 RCS BOBIGNY

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Votre commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport et pour une bonne information, nous avons annexé un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Concessions, brevets, licences, logiciels	142 567	191 343	-25.49
Fonds commercial	140 000	235 000	-40.43
Total des immobilisations incorporelles	282 567	426 343	-33.72
Constructions	24 129	27 063	-10.84
Installations techniques, matériel et outillage industriel	33 552	44 088	-23.90
Autres immobilisations corporelles	97 669	167 811	-41.80
Total des immobilisations corporelles	155 350	238 963	-34.99

UF

Autres participations	50 000	100 000	-50.00
Créances rattachées aux participations	319 663	283 403	30.44
Autres immobilisations financières	170 188	178 117	-4.45
Total des immobilisations financières	539 851	561 520	-3.86
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	977 767	1 226 825	-20.30
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours	677 659	1 405 947	-51.80
Avances et acomptes sur commandes			
Clients et comptes rattachés	814 178	1 259 972	-35.38
Autres créances	136 712	600 362	-77.23
Créances	950 890	1 860 334	-48.89
Valeurs mobilières de placements	205	205	0.00
Disponibilités	3 250 079	1 751 795	85.53
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	3 250 284	1 752 001	85.52
Charges constatées d'avance	48 348	47 151	2.54
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 927 181	5 065 432	-2.73
TOTAL ACTIF	5 904 948	6 292 258	-6.15
BILAN PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	10 000	10 000	0.00
Réserve légale	1 000	1 000	0.00
Report à nouveau	814 865	872 679	-6.62
RESULTAT DE L'EXERCICE	201 957	-57 814	NS
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	1 027 822	825 865	24.45
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour charges	49 702	49 702	0.00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	49 702	49 702	0.00
DETTES			
Emprunts et dette auprès d'établissements de crédit	1 725 224	2 116 733	-18.50
Emprunts et dettes financières diverses	888 678	877 497	1.27
Avances et acomptes reçus	148 391	464 868	-68.08
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 752 403	1 492 427	17.42
Dettes fiscales et sociales	272 120	266 754	2.01
Autres dettes	40 607	198 412	-79.53
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES	4 827 424	5 416 691	-10.88
TOTAL PASSIF	5 904 948	6 292 258	-6.15

UF

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	26 498 074	26 681 395	-0.69
Coût des achats et charges externes	25 023 742	25 533 343	-2.00
VALEUR AJOUTEE	1 474 332	1 148 052	28.42
Impôts, taxes et versements assimilés	62 523	83 594	-25.21
Charges de personnel	872 827	900 709	-3.10
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	538 981	163 749	229.15
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	119 801	106 649	12.33
Autres produits	62	539	-88.50
Dotations aux amortissements et provisions	186 240	238 847	-22.03
Autres charges	80 938	33 765	139.71
RESULTAT D'EXPLOITATION	391 666	-1 675	NS
Résultat financier	-48 871	-16 807	NS
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	342 795	-18 482	NS
Résultat exceptionnel	-77 276	-39 331	96.48
Impôt sur les bénéfices	63 562		100.00
RESULTAT NET COMPTABLE	201 957	-57 814	NS

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 26 498 074 € contre 26 681 395 € pour l'exercice précédent, enregistrant ainsi une diminution de -0.69 %.

En parallèle, le total des charges d'exploitation ressort à 26 226 270 €, après des dotations aux provisions et aux amortissements pour 186 240 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 900 709 € à 872 827 €, soit une baisse de 3.10 %.

Le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 391 666 € contre une perte de -1 675 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier, d'un montant de -48 871 €, contre -16 807 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 342 795 €.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -77 276 €, contre -39 331 € pour l'exercice précédent.

En conséquence du résultat fiscal, l'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à 63 562 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 201 957 €.

UF

Informations relatives aux délais de paiements des fournisseurs et des clients

Nous vous présentons ci-après les factures reçues et émises non réglées à la clôture de l'exercice dont le terme est échu (C.Com. Art. L. 441-6-1 et D. 441-4).

**Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'article D.441-4)**

	Article D. 441 I. - 1° : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées		Ne pas renseigner				131		Ne pas renseigner				41
Montant total HT des factures concernées		157 K€	247 K€	4 K€	445 K€	853 K€		7 K€			254 K€	261 K€
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice		1.16	1.82	0.01	3.28	6.29	Ne pas renseigner					
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	Ne pas renseigner							0.03			0.96	0.99
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 441-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)						☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)					

G

Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice
(tableau prévu au II de l'article D.441-4)

Le nombre des opérations et le système informatique en place ne permettent pas de faire ressortir ces informations.

Nous avons mis en place des procédures nécessaires afin que les délais de paiement des fournisseurs soient respectés. Ainsi le montant total des factures de l'exercice réglées hors délais reste peu significatif.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons continuer de porter tous nos efforts au développement du chiffre d'affaires et à l'amélioration de la rentabilité de notre activité, tout en restant très vigilants au maintien à un juste niveau des frais de structure.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Liste des succursales ou établissements secondaires

Liste des établissements secondaires :

- 799 531 322 00045 : 61, rue de Turbigo – 75003 PARIS ;
- 799 531 322 00086 : 82, rue de la Victoire – 75009 PARIS ;
- 799 531 322 00110 : 1, rue Caillaux – 75013 PARIS ;
- 799 531 322 00094 : 43-45, rue de la Haie Coq – 93300 AUBERVILLIERS.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Rappel des participations existantes

Société	% détention	Valeur d'entrée	Chiffre d'affaires	Résultat	Capital	Capitaux propres
HDFBeauty	10.00	10 000 €	1 775 339 €	14 232 €	100 000 €	315 717 €
Silkpay	1.734	50 000 €	296 824 €	-187 662 €	734 573 €	713 271 €
37 Wine	10.00	20 000 €	323 165 €	2 025 €	200 000 €	128 888 €
UTO	11.11	50 000 €	48 627 €	-38 764 €	76 500 €	31 558 €

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 201 957.25 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Existence d'un montant correspondant au Report à Nouveau créateur de 814 865.21 €
- un bénéfice de 201 957.25 €
- affecté en totalité au compte "Report à Nouveau" qui s'élèvera à 1 016 822.46 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

UF

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous signalons que le résultat de l'exercice tient compte d'une somme de 9 089 €, correspondant à des charges non déductibles du résultat fiscal selon les dispositions de l'article 39-4 du même code.

L'impôt supplémentaire correspondant s'élève à 2 272 €.

Conventions réglementées

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le président

FL INVESTMENT
SARL au capital de 1 579,500€
43 rue du Caire - 75002 PARIS
Tél: 06 60 79 58 31
Siret: 908 815 434 00018